



Quiz **Télévision** : testez-vous !



Voulez-vous gagner un **lecteur DVD** ?

Oui

Non



LES ARCHIVES

dna.fr

REVUE DE PRESSE

la liberté de l'est

► Bienvenue ► Information ► Loisirs ► Dossiers ► Petites annonces ► Pratique

Lundi 20 février 2006

Archives

Il ne vous reste plus d'unités articles sur votre compte

Article paru dans l'Est Républicain en page Besançon

Nouveau rassemblement pour Joseph Kollie

Une centaine de manifestants se sont retrouvés hier devant la préfecture pour protester contre l'expulsion de l'étudiant libérien, reconduit la semaine dernière dans son pays.

17 h, hier devant la préfecture. Ils sont une centaine à battre le pavé pour se réchauffer. Sono et porte-voix sont restés dans le coffre de la voiture, sans doute à cause de la pluie qui menace. Il y a bien quelques drapeaux CNT qui claquent au vent et des slogans hostiles à Sarkozy qui fusent deci delà mais le cœur n'y est pas.

Voilà une semaine que **Joseph Kollie** a rejoint son pays sous escorte policière (notre édition du 11/02) et la cause est entendue. Tandis que des tracs circulent pour dire « Non au projet de loi pour une immigration « jetable » », on se donne des nouvelles de l'intéressé. Le comité de soutien a reçu des nouvelles de lui jeudi dernier. « Il nous dit qu'il va bien, qu'il tente de renouer les fils de sa vie et fait part de son incompréhension du fait que la préfecture ne lui ait pas permis de terminer sa licence d'anglais alors qu'il ne lui restait que cinq mois. »

Un message que les militants vont maintenant relayer auprès du préfet. La délégation, composée de cinq personnes, sera reçue pendant trois quart d'heures.

« **Injuste et brutale** »

L'occasion pour le Comité de soutien de signifier une nouvelle fois son indignation « face à cette expulsion injuste et brutale », et pour la préfecture de justifier cette reconduite à la frontière par le fait que l'étudiant sans papier « avait déjà bénéficié de deux prolongations, en juin et septembre derniers, pour terminer son DEUG. Qui plus est, il avait signifié sa volonté de retourner dans son pays une fois ses études achevées. De toute façon, débouté par deux fois du droit d'asile, il n'avait plus sa place sur le territoire français. »

Avant de quitter la préfecture, les membres de la délégation ont remis une nouvelle brassée de pétitions (« 700 nouvelles signatures sur le site internet, 400 sur papier et 190 lettres de protestations »). Des signatures qui viennent s'ajouter aux quelque 5.000 précédemment recueillies pour signifier au préfet l'émotion suscitée par l'expulsion de **Joseph Kollie**.

Et maintenant ? « Nous allons alerter et soutenir les autres étudiants étrangers de la FAC. Nous avons déjà été saisis de plusieurs situations délicates pour lesquelles nous sommes inquiets et allons nous mobiliser. »

P. L.



« Nous avons eu des nouvelles de Joseph. Il va bien et tente de renouer les fils de sa vie. Mais il ne comprend pas que la préfecture ne lui ait pas laissé terminer sa licence d'anglais. »
Photo Arnaud CASTAGNÉ

Imprimer

© L'Est Républicain - 18.02.2006

Haut de page